



PROGRAMME DE FORMATION

Accessibilité dans le milieu festif : comprendre et agir, de l'organisation à l'accueil des publics

AVEC BÉATRICE PRADILLON

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DATES mardi 24 novembre 2026

DURÉE 1 jour (7 heures)

HORAIRES de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

LIEU DE FORMATION 121 Rue Fontcouverte, 34070 Montpellier

MODALITÉS D'ORGANISATION Rythme continu, en présentiel

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

PUBLIC CONCERNÉ Professionnel·les des musiques actuelles, organisateur·rice·s d'événements festifs (direction, administration, communication, programmation, médiation, technique, accueil des publics, etc.).

Formation ouverte plus largement aux acteur·rice·s du secteur culturel souhaitant développer leurs pratiques en matière d'accessibilité et d'inclusion.

PRÉREQUIS Pas de prérequis

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation permet de comprendre les mécanismes du validisme et leurs impacts dans les milieux culturels et festifs, afin de développer des pratiques réellement inclusives.

À travers des apports théoriques, des mises en situation et des ateliers collaboratifs, les participant·e·s apprennent à repérer les obstacles, à réagir face aux micro-agressions et à construire des outils concrets d'accessibilité et de communication inclusive.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE-LA PARTICIPANT·E AURA ATTEINT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Comprendre les enjeux de l'accessibilité et de l'inclusion dans le secteur culturel
- > Identifier les mécanismes du validisme et leurs impacts
- > Connaître le cadre légal applicable aux établissements et événements culturels
- > Repérer les freins à l'accessibilité dans leurs pratiques professionnelles
- > Mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'accueil et l'accessibilité
- > Mobiliser des ressources et outils existants (dont GT accessibilité, mallette pédagogique)

CONTENU DE LA FORMATION

1. Introduction & recueil des attentes

- > Présentation du déroulé et des objectifs
- > Présentation de la formatrice et du cadre
- > Tour de table / attentes
- > Auto-évaluation individuelle
- > Icebreaker

2. Accessibilité, inclusion, validisme

- > Définitions clés : Accessibilité vs inclusion / Modèle social du handicap : l'environnement comme producteur d'obstacles / Validisme (mécanismes et manifestations)
- > Les enjeux spécifiques au secteur culturel et festif (chiffres)
- > Impacts sur les publics et les professionnel·les (exemples concrets)

3. Cadre légal et responsabilités

- > Loi du 11 février 2005 : quelles avancées ? Obligations légales (ERP, accessibilité, non-discrimination)
- > Point sur les agissements discriminatoires, discriminations directes et indirectes
- > Responsabilités des organisateur·rice·s
- > Limites du légal vs enjeux éthiques

4. Identifier les freins à l'accessibilité

- > Typologie des obstacles :
 - Physiques
 - Auditifs
 - Visuels
 - Sensoriels
 - Cognitifs
 - Financiers
 - Culturels et symboliques
 - Organisationnels
 - Focus sur les angles morts fréquents

5. Atelier 1 – Accessibilité organisationnelle (travail en sous-groupes)

Objectif : agir à l'échelle de sa structure

- > Diagnostic rapide : Communication / Programmation / Organisation interne

6. Atelier 2 – Accueil inclusif des publics (travail en sous-groupes)

Objectif : améliorer concrètement l'expérience des publics

- > Études de cas :
 - Accueil d'une personne en situation de handicap invisible
 - Gestion d'un besoin spécifique en contexte festif
 - Situations d'incompréhension ou de tension

7. Ressources & mise en mouvement

- > Présentation :
 - GT accessibilité
 - Mallette pédagogique
 - Ressources clés (guides, outils, réseaux)
- > Mes prochains petits pas : engagements individuels

8. Conclusion & évaluation

- > Retours à chaud
- > Ce que je retiens / ce qui me questionne etc.
- > Auto-évaluation et questionnaire de satisfaction

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

EFFECTIFS

minimum : 5 personnes /
maximum : 15 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS ENTRE LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION

- > Pour les demandes de financements via un organisme (OPCO, France Travail, etc.) : 1 mois.
- > Pour les demandes de financements en direct (employeur, individuel, etc.) : 15 jours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Approche pédagogique participative et ancrée dans les réalités du secteur des musiques actuelles et du spectacle vivant, alternant apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas et ateliers collaboratifs.
- > La formation s'appuie sur des méthodes actives favorisant la réflexion collective, l'analyse de situations concrètes, la mise en mouvement des participant·es et l'appropriation d'outils directement mobilisables dans les pratiques professionnelles.

SUPPORTS

- > Apports théoriques, étude de cas, exemples concrets issus du secteur culturel et musical, échanges en petits groupes, brainstorming, élaboration d'engagements individuels, ressources documentaires et guides pratiques.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Auto-évaluation des connaissances et pratiques en début et fin de formation
- > Évaluation continue à travers les échanges, études de cas et ateliers
- > Questionnaire de satisfaction en fin de session.

SUIVI DE LA FORMATION

- > Feuilles de présence
- > Questionnaire de satisfaction

VALIDATION

- > Certificat de réalisation

VOS RÉFÉRENTES

RESPONSABLE FORMATION, RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE ET QUALITÉ

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org

CHARGÉE DE FORMATION RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE ET SUIVI ENTREPRISE

Marion FARDI · infostage@federation-octopus.org

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente handicap

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org
07 64 80 16 61

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU PÔLE FORMATION :

du lundi au vendredi de 09h à 17h
07 64 80 16 60/61

TARIFS

PRISE EN CHARGE OPCO

420€ nets (60€/heure)

AUTO-FINANCEMENT

105€ nets (15€/heure)

FORMATEUR·RICE·S

BÉATRICE PRADILLON

Consultante formatrice
Diversité & Inclusion



En 2019, Béatrice Pradillon co-fonde le collectif Les Dévalideuses, engagé pour les droits des femmes et des minorités handicapées. Elle rejoint ensuite l'association Dear Valid People à Montpellier, et tient pendant 3 ans une chronique radio chez Divergence FM pour décrypter l'actualité sous la loupe du genre et du handicap.

Après une première carrière dans la communication, elle fonde en 2024 Altera Nova pour accompagner les organisations dans la transformation durable de leurs pratiques en matière d'équité, d'inclusion et d'accessibilité. Spécialisée sur les enjeux de handicap et d'inclusion, elle œuvre à rendre visibles les réalités vécues par les personnes concernées.